

Nous, « on se respecte ... »

- en faisant connaissance, je découvre le métier de mon voisin.
- je respecte mon entourage, autrement dit je ne suis pas seul au monde...
- s'il y a un problème, cela ne sert à rien de s'énerver. De toute façon il faut trouver une solution.

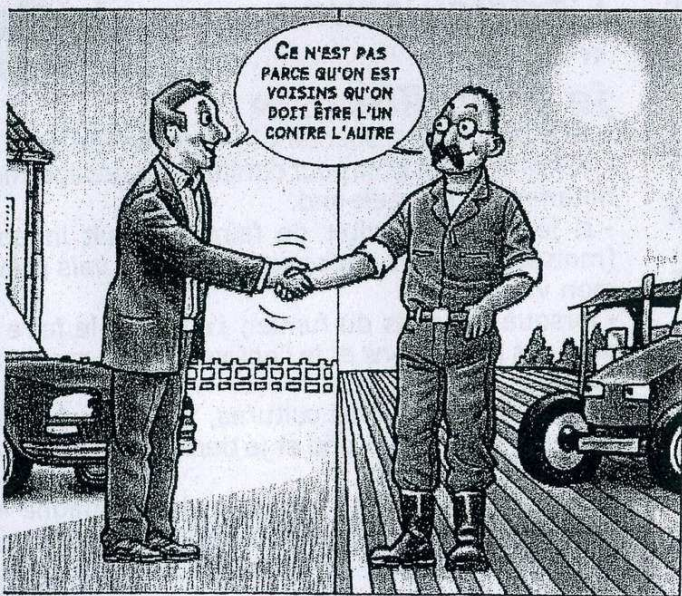
Etre bien ensemble

Finale^{ment}, ce n'est pas compliqué

Nos enfants jouent au rugby dans la même équipe. On se retrouve à la fête de l'école. On se voit régulièrement à la boulangerie... Autant être en bons termes, d'autant plus qu'entre voisins on peut se rendre des services.

Si la campagne offre un cadre de vie que beaucoup recherchent, un bon voisinage est indispensable pour l'apprécier pleinement.

Rien n'est pire que de s'ignorer. Se connaître permet de se comprendre.



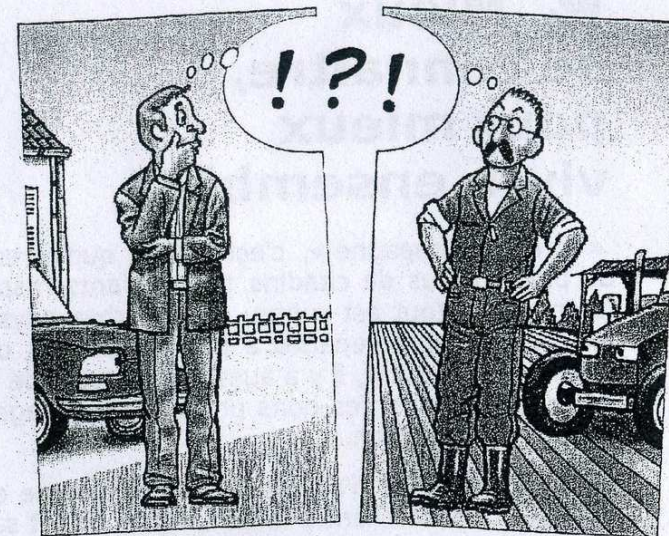
La Chambre d'Agriculture et l'ensemble des Maires du Lot-et-Garonne sont heureux de porter à votre connaissance cette Charte de Bon Voisinage, marque de cordialité et de convivialité à la vie de nos campagnes.

Le Président de la
Chambre d'Agriculture
MICHEL de LAPEYRIERE

Le Président de
l'Amicale des Maires
ALAIN VEYRET



**Pour vous aider, la Chambre
d'Agriculture est à votre service.
Tél : 05 53 77 83 83
Service « Territoires »**



Charte Bon Voisinage

Pourquoi une charte de bon voisinage ?

Traditionnellement espace à vocation purement agricole, depuis ces 10 dernières années, la campagne est devenue un lieu qui attire de nouveaux habitants originaires des villes. Le paysage change, les agglomérations s'étalent, les habitations se disséminent, amenant aussi une certaine revitalisation du monde rural.

Cependant la méconnaissance des activités et des obligations, d'une part des agriculteurs et d'autre part des « néo-ruraux », peut conduire à des incompréhensions, voire même à des conflits.

Il faut comprendre que la campagne est avant tout un lieu de travail et qu'il est bon, avant de s'installer, de connaître les activités agricoles qui y sont pratiquées, tant sur les aspects positifs que sur les désagréments possibles.

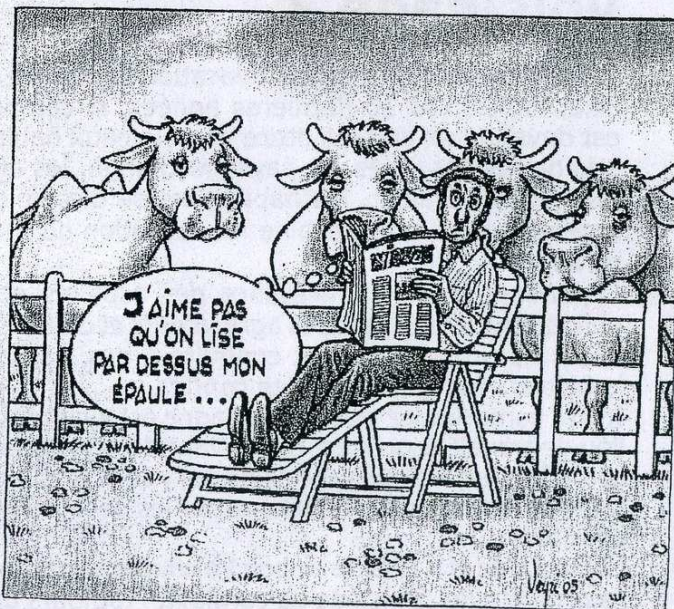
L'objectif de la « Charte de bon Voisinage » est de rappeler quelques principes de cordialité, toujours utiles lorsque surviennent des litiges de part et d'autre.

Mieux se connaître, pour mieux vivre ensemble

« Etre à la campagne », c'est le rêve que caressent de plus en plus de citadins : les enfants respirent le grand air, tout est calme, de superbes paysages jalonnent les promenades à pied ou à vélo, on se détend en jardinant, il y a aussi les parfums de foins coupés, les fleurs, les bons produits du potager ou du voisin agriculteur...

Oui mais voilà, ce n'est pas toujours comme on le rêvait...! En s'installant à la campagne, il faut savoir composer avec les contraintes d'un espace dédié avant tout au travail.

Certains seront tentés de protester, de prendre leur plus belle plume pour se plaindre... Plutôt que d'en arriver là, il faut intégrer le fait que vivre en milieu rural, c'est faire le choix d'une coexistence entre agriculteurs et citadins. Pour les premiers, la campagne est un lieu d'activité professionnelle exercée depuis plusieurs générations, pour les seconds c'est un nouveau mode de vie synonyme de tranquillité.



Aux questions que le citadin se pose.....

« Mais que fait-il sur son tracteur toute la journée et même le week-end ? Qu'est-ce qu'il applique sur ses cultures ? Je vais me renseigner pour savoir si c'est normal ? Pourquoi met-il un masque ? Est-ce dangereux ? D'où vient cette odeur ? qu'est-ce que c'est ? ça va durer longtemps ? ».

Voici les réponses que donne l'agriculteur...

« A l'automne, je laboure puis je prépare une terre fine pour mes semis et quelquefois je fais un peu de poussière... J'épands du fumier ou du lisier, c'est bon pour mes sols, c'est naturel même si ça ne sent pas toujours très bon.

Le printemps et l'été il m'arrive de traiter, mais le moins possible. Comme dans votre jardin, il y a toujours des maladies et des insectes. La réglementation est aujourd'hui très sévère : pas n'importe quel produit, pas n'importe quand, pour différentes raisons (la santé des gens, les abeilles...), pas non plus à n'importe quelle dose, et puis surtout pas quand il y a trop de vent ou quand il pleut pour ne pas polluer ou risquer d'en envoyer chez le voisin.

Ma tenue ? c'est ma protection pour éviter de respirer du produit par accident. Et puis, sans arrosage mes fruits, mes légumes et mon maïs ne donnent rien, surtout dans nos régions. D'ailleurs vous le savez bien ! Est-ce que vous n'arrosez pas votre jardin tous les jours ?

Aux mois de Juin et Juillet, il y a les moissons, et là je peux être amené à travailler la nuit pour mettre la récolte à l'abri.

Pour mon voisin, qui lui est éleveur, c'est tous les jours tôt le matin et tard le soir, 365 jours par an. Enfin, en été il y a la récolte des fruits, puis du pruneau, et à l'automne les vendanges et la récolte du maïs à livrer.»



Pour bien s'entendre... quelques principes



Le citadin : « moi, j'arrive... »

- avant de me décider à aménager, je me renseigne sur la proximité d'activités agricoles qui pourraient m'déranger. Je m'installe en connaissance de cause.
- je suis à la campagne, les routes sont étroites, j'ai encore plus attention à ma vitesse.
- je ne cueille pas les fruits et légumes dans les champs des agriculteurs.
- en promenade, je marche sur le côté du champ et je ferme les clôtures.
- je ne touche pas au matériel.
- je tiens mon chien en laisse pour ne pas effrayer le troupeau.
- en un mot, je respecte le travail de l'agriculteur.



L'agriculteur : « moi, je travaille.... »

- je travaille en respectant la réglementation.
- je fais mon possible pour diminuer les désagréments notamment le week-end.
- si je ne peux éviter de faire un bruit inhabituel (moissons tardives par exemple...), je vais prévenir mon voisin.
- lorsque j'épands du fumier, j'évite de le faire trop près des habitations et je l'enfouis le plus rapidement possible.
- lorsque je traite mes cultures, je le fais si possible en dehors des week-end et je tiens compte des vents dominants.
- lorsque j'emprunte les routes de campagne avec des engins agricoles encombrants, je prends toutes les précautions pour éviter les accidents.